

La Suisse et le tiers monde

Autor(en): **Etienne, Gilbert**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **27 (1969)**

Heft 3

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-136471>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La Suisse et le tiers monde ¹

Gilbert Etienne

professeur à l'Institut universitaire de hautes études internationales,
Genève

Introduction

Après avoir rappelé les caractéristiques de l'opinion publique en la matière, nous passerons en revue les différentes formes de participation suisse au développement. Dans ses dernières pages, nous tenterons de voir ce qui pourrait être fait dans l'avenir.

1. L'opinion publique

Les tendances qui se manifestent dans notre pays ne diffèrent pas profondément de celles de nos voisins. Indifférence des uns, enthousiasme souvent peu réaliste des autres, hostilité de certains... L'enquête entreprise en 1965 par Helvetas (association privée d'assistance technique) reposait sur une base trop restreinte (300 personnes) pour être tout à fait sûre, mais les résultats semblent en gros correspondre à la réalité. 70 % des personnes interrogées faisaient des réserves ou émettaient des objections quant à l'assistance technique, face à 30 % qui se déclaraient nettement favorables.

La situation a-t-elle beaucoup changé quatre ans plus tard ? Elle ne paraît guère s'être améliorée, mais elle n'a peut-être pas beaucoup empiré non plus.

Une des principales raisons de cette semi-stagnation tient à l'absence de progrès vraiment manifeste dans le domaine de l'information : reportages trop souvent superficiels, tendance à souligner plutôt ce qui va mal que ce qui va bien. Nous disposons d'exemples précis qui montrent que les moyens d'information entrent en jeu pour parler de la famine, mais que le redressement agricole qui s'amorce dans plusieurs pays d'Asie ne fait pas l'« affiche ».

Les programmes d'enseignement secondaire et universitaire continuent à n'évoluer que très lentement. Ici et là, comme dans les écoles secondaires de Genève, il faut signaler néanmoins des initiatives très constructives.

Le besoin d'aller plus loin dans cette direction a été abondamment souligné lors de la conférence organisée pour le Service de la coopération technique en juin 1969.

Au niveau universitaire, l'inventaire dressé par le Service de coopération technique en 1967 met en lumière plus de lacunes que de points satisfaisants. Peu à peu, la Suisse affrontera la même contradiction que d'autres pays avancés : les cadres nécessaires ne suivront plus la hausse des fonds d'assistance, ou les hommes utilisés seront médiocres, à moins qu'une réaction très nette ne se dessine.

¹ Ceci est la deuxième partie d'un rapport intitulé « Coopération internationale et développement du tiers monde ». La première partie de ce rapport envisageait les problèmes dans leur ensemble ; la seconde — que nous publions ici — se concentre sur les rapports entre la Suisse et le tiers monde.

L'ensemble du rapport a été réalisé à la demande de la Fédération horlogère suisse, Bienne.

Un autre facteur, et celui-ci, sans être exclusivement suisse, a plus de poids que chez nos voisins, c'est celui des Eglises et des missions. Dans l'enquête précitée, 67,4 % des personnes favorables à l'aide au tiers monde expliquaient leur attitude au nom de l'amour du prochain. L'influence des missions prend une forme beaucoup plus concrète au Parlement. En 1964, tous les orateurs qui interviennent au Conseil des Etats à ce propos, réclament l'augmentation des crédits alloués aux missions par l'entremise de la Confédération. (Cf. l'article de R. Preiswerk dans l'*Annuaire suisse de sciences politiques* 1966).

Ainsi, les Eglises constituent un utile groupe de pression pour faire passer les crédits d'assistance technique fédérale, dont elles sont ensuite un des bénéficiaires dans leurs activités outre-mer.

Nous ne sommes pas certain que cette optique contribue à éclairer le débat. D'une part, dans plusieurs pays non-chrétiens, les missions étrangères, malgré leurs opérations d'indéniable et utile aide technique, suscitent nombre de contestations (voir le cas indien). D'autre part, est-il très heureux de mélanger implicitement ou expressément l'Evangile et l'aide technique? Disons que cela est concevable, par exemple dans les pays africains comptant un nombre élevé de chrétiens, mais ailleurs, les désagréments risquent d'augmenter.

Cet état d'esprit flou où se marient l'indifférence, la confusion et les erreurs de jugement, a des effets plus graves qu'il ne paraît à première vue, car il freine ou ralentit les initiatives prises en vue d'augmenter la participation de la Suisse à l'essor du tiers monde. En effet, il n'est pas l'apanage exclusif de l'homme de la rue: on le retrouve chez des personnalités assumant souvent de grosses responsabilités dans l'économie privée, dans l'enseignement supérieur, et dans certains milieux politiques et administratifs.

Un dernier point doit être soulevé, c'est la tentation d'une « conception suisse » de l'aide au tiers monde. Le souci de clarté qui anime ses promoteurs est heureux, mais nous éprouvons un peu d'hésitation à les suivre. Bien sûr, un petit pays (avec de gros intérêts commerciaux, ne l'oublions pas!) ne sera pas guidé par les mêmes principes que les Etats-Unis, l'Union soviétique ou la France. D'un autre côté, en voulant trop faire « suisse », nous risquons de vouloir imposer nos solutions sans suffisamment tenir compte des conditions locales, qu'il s'agisse de formation technique ou d'investissements. C'est dire qu'un tel argument doit être manié avec prudence, d'autant plus qu'il pourrait alimenter un courant aboutissant à une certaine suffisance. Il apparaît déjà dans telles réunions et déclarations où nous sommes facilement satisfaits de nos activités mais critiques de celles d'autres pays qui ont pourtant plus d'expérience que nous dans l'aide au tiers monde.

2. Les différentes formes de participation au développement

La coopération technique

L'aide privée. Celle-ci prend des formes toujours plus nombreuses. A côté des missions chrétiennes, indiquons Helvetas, la Fondation suisse d'assistance technique, sans parler de beaucoup d'autres organisations. La contribution totale par an est estimée à environ 15 millions de francs. Il importe de préciser que, dans plusieurs projets, les organismes privés bénéficient, en plus de leurs propres fonds, de contributions allouées par le Service fédéral de coopération technique.

Il n'est pas possible de donner des précisions sur les affectations de capitaux. Alors que la Fondation suisse d'assistance technique se concentre plutôt sur la formation professionnelle destinée à l'industrie, les autres organisations ont une orientation moins nette, leurs

programmes s'occupant d'agriculture, d'éducation, d'hygiène ou des secteurs industriels. On ne peut pas donner d'indications sur la répartition géographique.

L'aide publique. De 1962 à 1964, la Confédération a dépensé 59,5 millions de francs pour l'assistance technique, dont 35,5 millions par la voie bilatérale, et 24 millions sous la forme de contributions aux programmes des Nations Unies.

Entre 1962 et 1965, l'aide bilatérale augmente plus que l'aide multilatérale: la première atteint 20,5 millions de francs en 1965, la seconde 17,2 millions.

Dans son contenu, l'aide bilatérale de 1962 à 1966 se découpe ainsi: agriculture, sylviculture: 27,5 millions; éducation: 14,9 millions; industrie et artisanat: 11,4 millions; coopératives: 4,9 millions; santé: 4,04 millions; administration publique: 2,9 millions; puis surviennent plusieurs postes secondaires, dont 284.000 francs pour les secteurs commerce, banques et assurances. Le total atteint 83 millions.

De ce dernier chiffre, nous extrayons la répartition géographique suivante: Inde 10,9 millions; Ruanda 7,8 millions; Népal 7,4 millions; Tunisie 4,1 millions; Cameroun 3,7 millions; Pérou 3 millions; Pakistan 2,7 millions Congo 2,3 millions; Algérie 2,2 millions; Turquie 1,9 million; Thaïlande 1,2 million; Iran 1,1 million; puis 11 pays où nos prestations sont de 500.000 à 1 million de francs, et 55 où l'aide est inférieure à Fr. 500.000.

L'aide multilatérale 1962-1966 est de 43,5 millions. On arrive ainsi à un total général de 126,5 millions (contributions bilatérales et multilatérales).

Les Chambres fédérales vont se prononcer sur le nouveau budget de coopération technique qui pour la période 1970-1972 devrait porter sur 180 millions de francs, soit en moyenne 60 millions par an. Il s'agit d'une augmentation de 50 % par rapport au crédit actuel.

Mobilité et critères d'assistance technique. La multiplicité des canaux correspond, ce qui est normal, à la multiplicité des motifs d'action. Ils vont de l'esprit missionnaire ou paramissionnaire à des opérations destinées à soutenir des opérations commerciales (collaboration technique de maisons suisses investissant outre-mer) sans parler du sentiment de solidarité avec les continents moins développés.

Dans plusieurs cas, comme celui de l'aide publique, il a fallu procéder par tâtonnements et de manière empirique. Le seul point clair est qu'au départ une conception d'ensemble des relations de la Suisse et du tiers monde faisait défaut. Cette constatation ne doit pas être prise comme une critique, car il eût été impossible il y a dix ans de démarrer dans un terrain aussi nouveau avec des idées préétablies et bien tracées. C'est une des raisons pour lesquelles les choix géographiques du Service fédéral de coopération technique ne pouvaient correspondre à un ensemble précis de critères. La grande question est de savoir si, sur la base de l'expérience acquise, le moment n'est pas venu de rechercher la mise au point de formules un peu différentes de celles qui ont prévalu jusqu'à maintenant.

Les relations financières entre la Confédération et les pays en voie de développement

Si l'on met à part la garantie fédérale aux risques à l'exportation qui actuellement pour près de 70 % (sur un total de 1,8 milliard de francs en 1967) touche des livraisons au tiers monde, les deux principales formes d'intervention sont les *crédits-livraisons* et les *crédits de transfert*. Les uns et les autres sont liés à des exportations suisses. Dans les cas les plus

favorables (par exemple l'accord avec l'Inde de 1966), la durée du remboursement est de 15 ans et le taux d'intérêt moyen de 4, 25 %. Les montants totaux sont de 115 millions de francs en 1963, 60 millions en 1964, 95 millions en 1965.

A ces sommes, s'ajoutent des crédits de consolidation (Argentine et Brésil), soit 18,6 millions pour les trois ans de 1963 à 1965 et 4 millions d'aide financière à la Turquie dans le cadre du consortium de l'OCDE.

La Confédération a fourni également des prestations sur le *plan multilatéral*. Depuis 1951, la Banque mondiale a émis en Suisse des emprunts dans le public d'un montant total de 840 millions de francs (tranches non remboursées: 748 millions de francs). Elle a en outre bénéficié de 300 millions de crédit accordés par la Confédération (remboursés jusqu'à concurrence de 50 millions). En 1967, la Confédération a accordé un prêt de 52 millions à l'Association internationale pour le développement (filiale de la Banque mondiale). Dans la même année, la Suisse s'est engagée à participer pour 21,6 millions de francs au capital de la Banque asiatique de développement.

Alors que les prestations de caractère multilatéral représentent une participation générale au développement du tiers monde, les accords bilatéraux s'incorporent à notre politique d'expansion commerciale. Les facilités de crédits sont accordées pour l'achat de marchandises suisses. Il s'agit donc de *crédits liés*.

Une nouvelle forme de contribution suisse est la participation au *programme d'aide alimentaire* où la Suisse devrait verser en 1968 la somme de 9 millions de francs.

Le rôle de la Suisse dans les organisations internationales

A côté de ses apports en capitaux, la Confédération joue un rôle de plus en plus remarqué dans certaines organisations qui s'occupent du tiers monde, notamment le GATT et la CNUCED. A Genève, comme plus récemment à New Dehli, nous avons souvent recueilli des commentaires très flatteurs sur nos représentants de la part de divers délégués des pays sous-développés. Caractéristiques ont été l'élection d'un Suisse à la présidence de la CNUCED en 1967, celle d'un autre de nos compatriotes au poste de directeur général du GATT, et celle d'un haut-fonctionnaire suisse à la tête de la 2^e commission de l'ONUDI, au Symposium de 1967.

On ne saurait citer de meilleurs exemples d'une diplomatie commerciale lucide et efficace dans sa recherche de formules qui devraient satisfaire aussi bien les intérêts du tiers monde que ceux des pays avancés.

Signalons enfin que la Suisse a récemment adhéré au Comité d'aide au développement (C.A.D.) de l'OCDE.

Les investissements privés

Les investissements suisses dans le tiers monde étaient évalués en 1964 à 3 milliards de francs, dont la hausse annuelle est estimée à 200 millions. Les trois quarts concernent les secteurs de l'alimentation, de la chimie, de l'aluminium, du ciment et des machines. Le dernier quart porte principalement sur l'équipement électrique. Comme le remarque une étude de la Division du commerce, la Suisse vient au premier rang par habitant et au cinquième rang en valeur absolue des exportateurs de capitaux privés à destination du tiers monde.

Bien qu'on ne puisse parler d'aide proprement dite, il s'agit là d'une forme de participation au développement qui fait coïncider les intérêts des deux parties. Elle permet à nos industries d'élargir leur rayon d'action et, dans les cas où le pays bénéficiaire est victime de graves difficultés de devises, c'est le seul moyen, en dehors des voies « parallèles » comme la contrebande, de se maintenir sur le marché. Il est évident qu'une telle politique ne va pas sans risques ni efforts particuliers, tels que la formation des cadres et de la main-d'œuvre indigène, mais jusqu'à maintenant, les avantages ont nettement dépassé les risques. En effet, relativement peu nombreux sont les pays en voie de développement qui ont adopté une position extrême en matière de nationalisation.

Il est question de mettre au point en Suisse un système de garantie aux risques aux investissements et la Suisse a conclu avec plusieurs pays du tiers monde des conventions de protection des investissements privés suisses. Notre pays a également adhéré à la convention multilatérale, établie dans le cadre de la Banque mondiale pour le règlement des différends en matière d'investissements privés.

Vue d'ensemble

Les marchés des pays en voie de développement absorbent 20 % de nos exportations, pourcentage moyen qui est dépassé par certaines branches comme l'horlogerie (30 % pour cette dernière en 1950, et près de 40 % de 1964 à 1967). En outre, notre balance commerciale avec ces pays accuse un excédent de plus d'un milliard de francs en 1965.

A eux seuls, ces quelques chiffres sont révélateurs de l'intérêt que présentent pour notre pays ces débouchés.

Lorsqu'on fait le total des apports publics et privés, crédits et investissements, aide technique bilatérale et multilatérale, on arrive à 380 millions de francs en 1963, 339 millions en 1964, 458 millions en 1965, ce qui représente en moyenne 0,85 % de notre revenu national.

S'il n'y a pas lieu de crier au scandale devant ces contributions, (que d'aucuns trouvent trop faibles) il importe néanmoins de voir si leur contenu qualitatif et quantitatif n'exige pas certains aménagements à la lumière des expériences faites, en même temps qu'un effort général sensiblement plus élevé.

3. Les besoins dans l'avenir

Diagnostics et méthodes de travail

La mise en marche graduelle des différents types d'opération évoqués plus haut s'est faite en ordre dispersé. Peu à peu, un début de coopération entre les divers intéressés s'est instauré, mais il reste beaucoup à faire.

Grosso modo, on peut distinguer les cinq groupements suivants: les organisations privées d'assistance technique, le Service fédéral de coopération technique, la Division du commerce, les milieux économiques du secteur privé, les milieux universitaires qui se consacrent à l'étude du tiers monde.

De leur côté, les formes de participation à l'expansion du tiers monde comprennent deux aspects étroitement liés: l'un est d'ordre externe et couvre les relations entre un pays avancé et un pays sous-développé ou les mêmes relations sur un plan multilatéral. Dans

cette optique, il s'agit de trouver les formules les plus adéquates de coopération technique, financière et commerciale, compte tenu de la conjoncture internationale et des possibilités des pays avancés. Le second aspect est d'ordre interne: il porte sur les conditions politiques et socio-économiques des pays que l'on veut appuyer. L'étude de ces deux types de facteurs permettra d'ajuster les besoins des bénéficiaires de l'aide et les possibilités des pays avancés. Ainsi, nous avons cinq groupes d'intéressés qui affrontent deux types de problèmes à la fois relativement distincts et liés. De surcroît, nous nous adressons à des pays dont les problèmes sont extrêmement variés. Dans ces conditions, pour arriver à un minimum de cohésion dans les conceptions et les opérations, il faudrait disposer de cerveaux encyclopédiques, susceptibles de connaître les aspects aussi bien externes qu'internes du développement, les problèmes de notre gouvernement et de nos industries... De telles vues d'ensemble ne peuvent être l'apanage d'individus si expérimentés soient-ils, aussi sommes-nous acculés à un minimum de travail en équipe, où les compétences de chacun seraient utilisées au mieux. Or, force est de constater que nous en sommes assez loin par nos méthodes de travail. Au lieu de s'appuyer les uns sur les autres, d'où un gros gain de temps et une réduction des risques d'erreur, trop de personnes et d'organismes intéressés au tiers monde travaillent de manière isolée. Dans ces conditions, un premier impératif est de mettre au point des formules simples et souples menant à une plus grande efficacité et à des économies de temps. L'on pourrait concevoir des petits groupes de travail réunissant les personnes qui connaissent chacune un des aspects d'un problème plus général. Il s'agirait de réunir des représentants de la Confédération, de l'économie privée et des milieux universitaires spécialisés dans le tiers monde. Les groupes de travail pourraient étudier aussi bien les problèmes qui se posent à l'aide privée qu'à l'aide publique. Au stade actuel, il serait inutile de créer un nouvel organisme. Il suffirait de procéder de manière ad hoc, c'est-à-dire de cas en cas, à propos de points très précis.

La Suisse et les organisations internationales

Plusieurs organisations internationales font l'objet de critiques qui pourraient justifier de la part de notre pays un engagement plus actif, voire incisif. Pourquoi nos représentants n'interviendraient-ils pas avec le maximum de fermeté contre le gaspillage et l'inefficacité ? Pourquoi, pour prendre un exemple précis, ne mettrions-nous pas en question une partie au moins des rapports et études qui contribuent, par certains aspects tout au moins, à entretenir la confusion dans les esprits ? A titre d'exemple, revenons au rapport de l'OCDE sur le problème alimentaire mondial qui prévoit une forte augmentation du déficit alimentaire du tiers monde, alors que plusieurs des principaux pays déficitaires (surtout en Asie) sont sur le seuil d'une révolution agricole ¹.

Mettre en question les affirmations trop simplistes, réagir contre le gaspillage sont évidemment des tâches difficiles pour un petit pays qui, de surcroît, est mal équipé en cadres dans ces domaines. C'est la raison pour laquelle on peut aussi se demander s'il ne serait pas opportun de prendre nos distances à l'égard de certaines organisations et de resserrer nos liens avec d'autres. Notre participation au financement de l'IDA est un excellent pas dans cette direction, car la Banque mondiale est une des institutions internationales les plus compétentes. Ne serait-il pas possible d'aller encore plus loin dans cette voie ?

¹ Depuis la parution de ce rapport en 1967, l'OCDE a heureusement «rectifié son tir», ce qui n'enlève rien à nos critiques d'ordre général.

En plus de ses compétences, la Banque mondiale permet l'application de formules qui combinent nos intérêts et ceux du tiers monde. Le Gouvernement suisse a prêté à la Banque un total de 333 millions de francs (chiffre le plus récent). Les dépenses faites en Suisse par les emprunteurs de la Banque ont atteint 695 millions de francs.

L'intégration de l'aide technique, des investissements privés et des crédits publics

Le vieux principe de la concentration des forces vaut aussi bien dans l'art de la guerre que dans la participation à l'essor du tiers monde. Il permet de résoudre plus aisément de nombreux problèmes pratiques tout en aboutissant à des formules parfois synchronisées par divers canaux.

L'intégration est presque spontanée, ou en tout cas elle se fait naturellement entre les opérations de crédits publics et celles de l'économie privée, puisque les premières sont liées à des exportations suisses et qu'elles s'adressent à des pays où nos investissements privés sont importants. Dans certains cas, les accords peuvent en même temps stimuler les investissements privés. Ainsi l'accord entre l'Inde et la Suisse de 1966 prévoit que, sur 70 millions de francs de crédit, 21 millions soient réservés à couvrir des investissements privés suisses en Inde. Une telle formule nous paraît particulièrement heureuse et mériterait d'être généralisée.

Le problème est en revanche plus complexe lorsqu'intervient l'assistance technique. Si nous reprenons la liste des principaux pays bénéficiaires de l'aide technique fédérale, dans certains cas (Inde, Pakistan, Turquie) il existe une certaine corrélation entre les trois formes de participation au développement. Il en va différemment dans les cas du Ruanda et du Népal qui ont absorbé à eux seuls le cinquième de tous les fonds engagés bilatéralement de 1962 à 1966, alors que nos relations économiques avec ces pays sont très ténues.

Un autre manque de corrélation existe entre l'économie privée et la coopération technique fédérale. Dans le contenu de cette dernière, le gros des dépenses est allé à l'agriculture et la sylviculture (27,5 millions) contre seulement 11,4 millions à l'industrie et l'artisanat et 284.000 francs au commerce, banques et assurances.

Comme nous l'avons vu, cette répartition était mal évitable dans les phases initiales, mais aujourd'hui, est-il opportun de poursuivre dans la même voie? Pendant plusieurs années, la coopération technique fédérale tendait à se séparer de toute opération ayant le moindre aspect « commercial ». L'idée était aussi dans plusieurs cas d'assister les pays qui n'intéressaient pas l'économie privée. Ces conceptions sont certes moins fermement défendues aujourd'hui, et une meilleure intégration apparaît, mais il reste encore passablement à faire.

Nous estimons donc souhaitable une meilleure répartition des fonds de manière à mieux lier ceux-ci à notre vocation industrielle, commerciale et bancaire. Une telle conception se heurte cependant à de sérieux obstacles, comme nous l'a fait remarquer le service de coopération technique. En effet, celui-ci éprouve des difficultés particulièrement grandes à recruter du personnel suisse dans ces différents domaines, alors qu'il est relativement plus aisé de trouver des agronomes.

Le programme 1970-1972 apporte néanmoins quelques modifications dans les affectations de fonds. Le développement rural devrait absorber 36,7 % (41,1 % pour la période précédente), le secteur éducation et formation professionnelle atteint 34,9 % (32,5 %), la coopération pour la promotion industrielle et artisanale 15,9 % (9,4 %). Quant aux services, ils sont peu modifiés, sauf le secteur santé, d'où la baisse globale de 17 % à 12,5 %.

Pour terminer, nous aimerions souligner les points suivants :

1. Au stade actuel, la cause du tiers monde est loin d'être gagnée dans notre opinion publique et dans les milieux économiques qui ont vraiment du poids. Dans ces conditions, pourquoi ne pas prendre comme idée de manœuvre la convergence maxima des intérêts de nos partenaires et des nôtres. En d'autres termes, comme nous ne pouvons pas aller partout, commençons par nous concentrer sur les pays qui présentent un certain intérêt pour notre économie. Une telle conception n'est pas négligée aujourd'hui, mais elle mériterait d'être renforcée.
2. L'actuelle répartition sectorielle de l'assistance technique fédérale pourrait être revue, car notre vocation est industrielle, commerciale et bancaire par excellence, et non pas agricole. Même si, dans la plupart des pays sous-développés, il importe de mettre l'accent majeur sur l'agriculture, il existe suffisamment de besoins dans l'industrie pour que nous trouvions ample matière à nos actions.

Ne serait-il pas indiqué de donner par ailleurs une plus grande attention aux problèmes de gestion commerciale et bancaire. Plusieurs pays d'Asie peuvent se débrouiller avec leurs propres cadres ou en tout cas avec peu de cadres étrangers, mais il en va très différemment en Afrique noire. Des opérations combinées (économie privée, coopération technique fédérale) aideraient à combler une des lacunes les plus criantes des pays en question, tout en resserrant les liens entre ces marchés et notre économie.

3. Face à un important flux de capitaux privés, force est de constater que l'aide publique est encore faible¹. Il serait très opportun d'élargir le champ d'action qui est déjà ouvert. Dans cette perspective, pourquoi notre pays ne se joindrait-il pas au Canada, au Danemark, au Japon, aux Pays-Bas et à la Suède qui ont officiellement décidé d'atteindre un volume de participation au développement représentant 1 % de leur revenu national ?
4. Pour terminer, intervient le secteur complexe entre tous du commerce international lié au développement où plusieurs points de blocage se situent au niveau de notre économie. Si, pour les matières premières (sauf les produits agricoles des pays tempérés), nous sommes déjà allés assez loin, il reste le problème des biens manufacturés par les pays sous-développés qui concurrencent nos propres produits. Compte tenu des intérêts suisses, patronaux et ouvriers, que peut-on faire ? Les secteurs les plus directement en cause sont certaines branches des industries textile et alimentaire. Nous nous demandons si le problème ne devrait pas être attaqué au niveau d'un de ces groupes de travail évoqués plus haut. A première vue, la marge de manœuvre risque d'être mince. Par ailleurs, à long terme, certains changements pourraient se révéler moins dangereux qu'il ne paraît, pour notre économie. En effet, l'avenir de notre industrie n'est-il pas dans une spécialisation toujours plus poussée à l'échelle mondiale ?

¹ Il semble que, dans l'administration fédérale de même que dans certaines grandes organisations professionnelles, l'on soit de plus en plus conscient du besoin d'augmenter le flux des capitaux publics suisses à destination du tiers monde. Des enquêtes et sondages préliminaires sont en cours. Il faut souhaiter qu'ils aboutissent dans les délais les plus brefs car le temps travaille contre nous.